

— Il vient de se créer à Lyon une société de serins ; un concours d'oiseaux clianleurs aura lieu le 24 novembre au Petit Collège.

— On voit chez un marchand de la rue Impériale une pipe qui représente Vercingétorix. Voilà le héros de la Gaule devenu populaire ; il lui a fallu deux mille ans pour en venir là. Mais ce n'est pas ce qui rend cette pipe remarquable ; ce qui frappe surtout les passants, c'est qu'elle est cotée quinze cents francs.

— L'Alcazar possède en ce moment une troupe d'équilibristes japonais sans pareils. L'équilibre européen n'est que de la Saint-Jean à côté de leurs tours chinois. Le petit All-Right est un prodige , et nous regrettons de ne pouvoir conserver son vrai nom à la postérité. Nous serons plus heureux pour MM. Zumindangawa, Hamaïkari, Tjokichi et Kikoojiro dont nous recommandons le souvenir à nos lecteurs.

— Les crevasses du Mont-d'Or s'augmentent, on n'y sait pas de remèdes. AUons-nous avoir un nouveau volcan ?

— M. Pierre Gras, directeur de la *Revue Forézienne*, continue sa tâche. La quatrième livraison contient les matières suivantes :

- I. Documents historiques. — Essai historique sur les vicomtes de Lyon, de Vienne et de Mâcon, par M. Aug. Bernard. (Suite et fin).
- II. Variétés. — Les sorciers du Forez, par M. L.-P. Gras (Suite et fin.)
- III. Correspondance. ,
- IV. Bibliographie, par Valprivas.
- V. Chronique.

— Dans une des dernières séances de la Société archéologique la *Diana*, il a été résolu qu'on inviterait tous les possesseurs de pièces intéressant le Forez à déposer leurs titres dans la bibliothèque de la Société en échange d'un reçu destiné à sauvegarder leurs droits. Les papiers, parchemins et autres objets précieux seraient inventoriés par l'archiviste de la Diana, qui remettrait à la commune ou à la famille un double de l'inventaire, avec engagement de rendre les objets confiés à leur propriétaire à première invitation. Prêchant d'exemple, M. le duc de Persigny, l'auteur de la proposition et rédacteur de la circulaire adressée à MM. les maires et à MM. les propriétaires de château, a mis à la disposition de la Diana les riches archives accumulées au château de Chamarande par lui-même ou par les Talaru ses prédécesseurs. La Diana aura ainsi une utilité de plus, celle de concentrer et de mettre à la disposition des érudits toutes les richesses archéologiques du département de la Loire.